

## Chronique diocésaine

— o —

— Dimanche, le 14 avril, à Bienville, S. G. Mgr l'Archevêque a fait l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Adélard Chouinard, originaire de la paroisse, et de M. l'abbé Luc Fontaine, de Notre-Dame de Lévis. Sa Grandeur a célébré la messe pontificale, assistée par M. l'abbé N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire, par MM. les abbés J.-B. Derome et Aug. Marcoux, comme diacres d'honneur, et MM. les abbés J. Hunt et M.-L. Belleau, comme diacre et sous-diacre d'office. Au prône, M. le curé D. Pelletier présente les remerciements et les compliments de circonstance à S. G. Mgr l'Archevêque, qui, dans une touchante allocution, rappellé que sa famille est venue s'établir à Bienville il y a deux siècles et demi. Le sermon de la fête a été prononcé par M. l'abbé J. Hallé, du collège de Lévis.

— Dans la soirée de dimanche, en l'église de Saint-Sauveur, s'est tenue une assemblée solennelle de la Ligue antialcoolique. Le R. P. Galy, religieux de France, qui vient de prêcher le carême à Montréal, l'honorable M. F.-X. Lemieux, juge en chef, et l'honorable M. Chapais ont été les orateurs de la circonstance.

Il nous est agréable de reproduire ici la première des résolutions qui furent approuvées par l'immense assemblée :

Il est proposé par l'honorable F.-X. Lemieux, juge en chef, Napoléon Drouin, maire, Ferdinand Roy, C. R., Joseph Picard et Vilbon Garant ; secondé par l'honorable T. Chapais, C. L., J.-A. Langlois, M. A. L., F.-X. Drouin, C. R., et J.-A. Rochette, C. A., et résolu :

Que les sociétés de tempérance de Québec, entre autres la Ligue antialcoolique et la Société de Tempérance de Saint-Sauveur, et les citoyens, au nombre de plusieurs mille, réunis pour témoigner par leur présence de leur sympathie à la cause de la tempérance, profitent de cette circonstance solennelle pour offrir leurs hommages convaincus en même temps que leur reconnaissance à Sa Grandeur Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec, pour l'aide morale et substantielle qu'il a donnée et donne encore au mouvement patriotique de la tempérance dans le diocèse de Québec et dans la province de Québec ;

Que l'exemple donné par notre vénérable Archevêque rani-